

**DEL/2023/SIVU/3
S.I.V.U. VAL DE MARQUE
REPARTITION DES FRAIS DE GESTION**

Monsieur le Président expose au Conseil Syndical que lors de l'élaboration du Budget Primitif 2022, une dépense de 7.000 € a été inscrite au sein de la section Dépenses. Pour information, sur les 949 dossiers instruits entre le 15 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, la ville de Lys lez Lannoy a instruit 157 dossiers.

Après l'analyse de l'exercice 2022, il apparaît que le remboursement de cette somme doit être réparti entre les villes de Lys Lez Lannoy et Hem, suivant la règle de 3/14èmes pour la ville de Lys Lez Lannoy et 11/14èmes pour la ville de Hem.

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical de répartir le remboursement de la somme de 7.000€ selon la règle ci-dessus énoncée, à savoir :

- 1.500 € pour la Ville de Lys Lez Lannoy ;
- 5.500 € pour la Ville de HEM.

A l'unanimité des présents, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Président à répartir le remboursement de la somme de 7.000 € représentant tous les frais administratifs selon la règle ci-dessus énoncée.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Président



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVU ADS VAL DE MARQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le 11 février

Le Conseil Syndical s'est réuni à l'hôtel de ville de Hem, sous la Présidence de Monsieur Francis VERCAMER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 3 février 2023 et qui a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 6
Délibération affichée en mairie le 14 février 2023*

PRESENTS (participant au décompte du quorum)

Ville de Forest sur Marque : Thibault DILLIES, Maire ;
Ville de Hem : Francis VERCAMER, Maire ;
Ville de Lys Lez Lannoy : Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ;
Ville de Toufflers : Alain GONCE, Maire.

ABSENT EXCUSE

Ville de Leers : Jean-Philippe ANDRIES, Maire ayant donné procuration à M. GONCE ;

ABSENT

Ville de Willems : Thierry ROLLAND, Maire.

PRESENTS (ne participant pas au décompte du quorum)

Ville de Hem : Laurent PASTOUR, Maire-Adjoint.
Ville de Toufflers : M. TIBERGHIEN, Maire-Adjoint